

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois:

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 909

Société : RAM / MUPRAS

Actif

Pensionné

Autre :

Nom & Prénom : FARIA T. Driss

Date de naissance : 21.07.65

Adresse : 9, Rue Mohamed Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000

Tél. : 0610.922.90.2 Total des frais engagés : 11.95,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LAABOUDI Latifa
Pneumologue

98, Rue Abou Salt Al Andalousi
Casablanca - Tél: 0522-25 25 29
ICE: 80219101000067

Date de consultation : 21.11.2020

Nom et prénom du malade : Dr. SADIA T. Zekria Age : 66 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection respiratoire + Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 05/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/11/2022	CS		3000h	LAABOUDI Latifa Pneumologue Sait Al Andaloussi 5522 2522 Latifa Jussi
02/12/2022	CS		10000f	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
RE: 100% DE DES STADES Tél.: 05-22-25-19-21 IF: 4043689 - Pie.: 35- Casablanca - Maroc	21.11.2022	895,10 Dr. LAAZAOU 98, Rue Abou Sallé Casablanca - Maroc ICE: 002191091000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

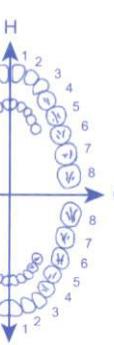
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— 00000000 00000000 35533411 11433553	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet de Pneumologie

عيادة أمراض الجهاز التنفسي

Docteur Latifa LAABOUDI - EL BAKKALI

Diplômée de la Faculté de Paris

Ancien Chef de service Phtisiologie 20 Août

Ancien responsable du programme de

Lutte Antituberculeuse et Maladies

Respiratoires à Casa-Anfa

Tuberculose - Asthme - Allergies Respiratoires

Spirométrie - Bronchoscopie



الدكتورة لطيفة العبودي - البقالى

خريجة كلية الطب بباريس

رئيسة قسم أمراض السل بمستشفى

20 غشت سابقا

مسؤولة على برنامج محاربة داء السل

وأمراض الجهاز التنفسي بعمالة أنفا سابقا

السل - الضيق - الحساسية - الشخص بالمنظار

Casablanca, le 21.11.2027
الدار البيضاء، في

ل 10,00

1) flouwae 10

1cp Aqiq deee

2) Fibrox snop

79,90 1cosx2/

3) Yameet 50/1000

43,00 1cp x 2/

5) Rosefle

168,66

50 Aqiq deee

15 x 31

Dr. SADAK Zahra

PPV: 210,00 DH

PHARMACIE DES STADES 2010
50, RUE ABOU SALT AL ANDALOUSI - Casablanca
RC : 2482 - Tél : 05 22 25 49 25
IF : 35873067
40436642

PPC : 79,90 DH

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
PP.V: 437,00 DH.

PPV: 168,20 DH
LOT: 623079

ICF: 002191091000067
Casablanca - Tel: 0522254925
98, Rue Abou Salt Al Andalousi
Pneumologie

Dr. LAABOUDI Latifa